

LES HAUTS DE RASTHÈNE

L = 14,6 km D+ = 440 m

Départ devant le panneau d'accueil situé au bord de la RD 990. Prendre la voie montante qui mène au parking. Gravier les escaliers à droite et, devant le portail d'entrée de l'école, prendre la rue vers la droite jusqu'à la voie à gauche qui conduit au **Rocher de Carlat**. En haut de la rampe prendre à droite puis, toujours à droite, suivre le chemin sous le rocher jusqu'à l'intersection. Continuer tout droit jusqu'à la route montant du bourg.

Prendre le chemin en face (on passe au début derrière une maison) et le suivre jusqu'à la route de **Juzelles**. Prendre à droite et descendre jusqu'à la RD 990. Traverser (prudence !) puis prendre la route communale en face jusqu'au carrefour dans **Lessenat**. Tourner à gauche et suivre la route sur environ 200 m. Tourner à droite après le hangar et prendre le petit chemin qui descend tout droit, puis vers la gauche, passe sous la ligne à très haute tension et mène à la lisière des bois à proximité d'une ancienne carrière de sable (Attention ! rester éloigné des bords surplombant la carrière).

Descendre dans le bois (suivre les flèches) et le long d'un ruisseau jusqu'à la RD 59. Prendre à gauche et suivre la route sur environ 200 m jusqu'au **pont de Plancarade** sur la Rasthène.

Après le pont continuer sur la route sur environ 200 m. Prendre le sentier montant vers la gauche dans le bois (suivre les flèches) jusqu'aux pâtures qu'on longe jusqu'à la RD 459.

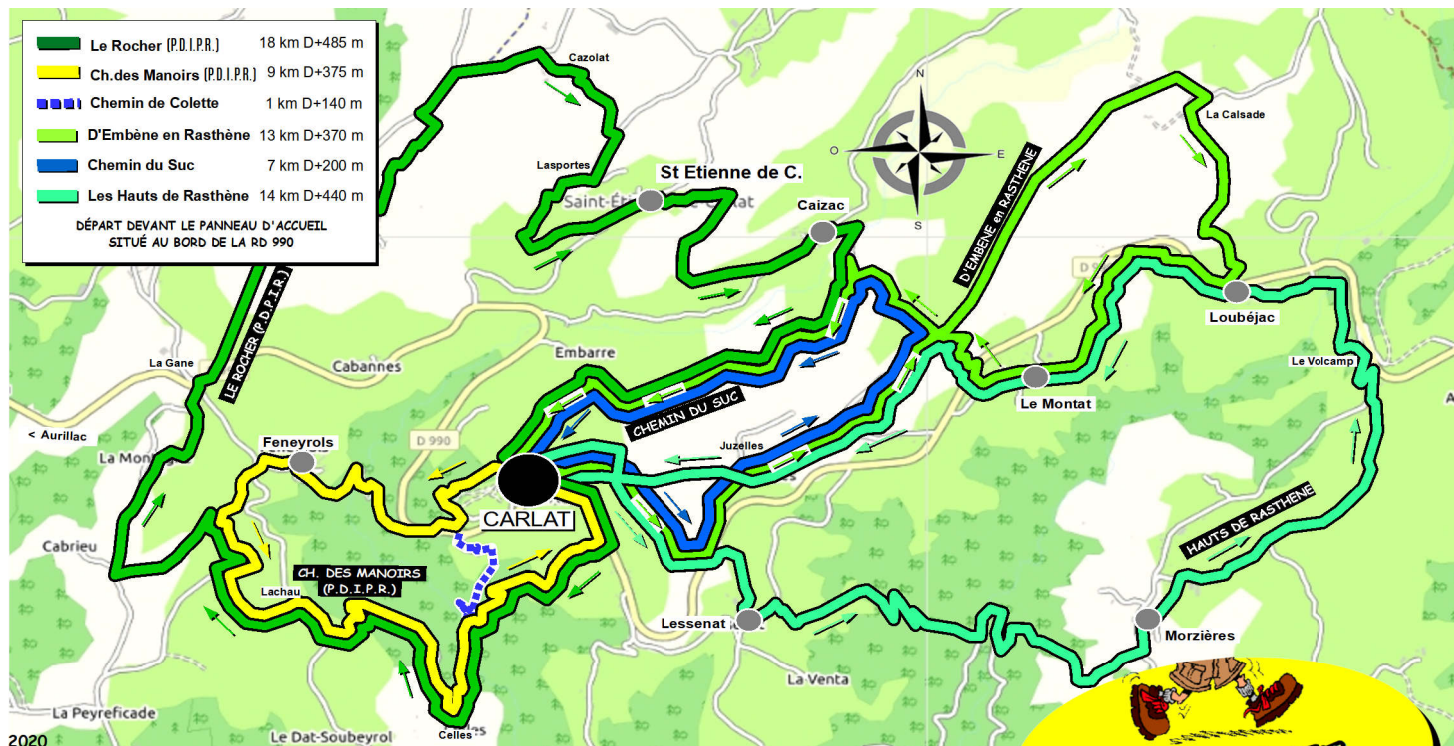
Prendre à gauche et suivre la RD sur environ 200 m. Prendre le chemin qui monte à droite dans le village de **Morzières** et le suivre entre les maisons jusqu'à un chemin d'exploitation. Prendre vers la droite ce chemin qui passe au sud du puy du Pajou et rejoint la RD 459 au lieu-dit **l'Arbre Rond**. Beau panorama sur le nord Aveyron avec, au premier plan, les tours du château de Messilhac.

Suivre la RD 459 vers le Nord et, à environ 150 m, prendre à gauche le chemin qui descend au village du **Volcamp**. Traverser le village et rejoindre le chemin qui mène vers la droite à la Rasthène. Franchir le ruisseau et, vers l'Ouest, traverser le village de **Loubéjac** jusqu'à la RD 990.

Suivre à gauche l'accotement jusqu'à la sortie du virage (prudence !). S'engager dans le chemin qui descend au ruisseau et monter jusqu'à la route du **Montat**.

Prendre la route vers la gauche et la suivre jusqu'au village. A la sortie du village prendre le chemin à droite jusqu'au passage inférieur (boviduc) qui permet de franchir la RD 990. A la sortie de l'ouvrage, monter à droite jusqu'au virage puis à gauche jusqu'aux arbres. Suivre le chemin qui monte jusqu'à une petite route puis à gauche jusqu'à la **croix blanche**.

Tourner à gauche et suivre la piste qui passe au lieu-dit **Juzelles** puis croise le tracé emprunté au départ. Continuer tout droit sur la route qui descend dans le bourg.



Le **Rocher de CARLAT** est un haut lieu historique jadis occupé par une puissante forteresse rasée en 1604 sur l'ordre du roi Henri IV. Le site est désormais aménagé et la visite payante (s'adresser à l'accueil). La montée sur le Rocher offre de magnifiques panoramas, au Nord-Est sur le massif cantalien, et au Sud vers le Nord-Aveyron. L'accès s'opère par l'escalier de la "**faulce porte**", une ancienne poterne du château. Faire le tour de la plate-forme basaltique (points de vues équipés pour visualiser le château au 15^{ème} siècle en réalité augmentée), puis redescendre par la rampe sud conduisant au **Murgat**. Cet éperon rocheux était occupé par un châtelet (vestiges) qui assurait la défense de l'entrée du château.

Association "LES CRAMPONS DU MURGAT"
Mairie de CARLAT
15130 CARLAT

<http://crampons-murgat.pagesperso-orange.fr/>

Bienvenue,

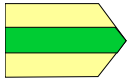
Les sentiers qui vous sont proposés s'étagent entre 600 et 900 mètres d'altitude autour du Rocher de CARLAT, fragment d'une coulée de lave occupé jadis par un château et chef-lieu historique du Carladès.

C'est à une lente érosion commencée il y a 5 millions d'années que les paysages doivent leur diversité naturelle depuis l'Embène jusqu'aux plateaux, offrant de magnifiques panoramas sur des vallées couvertes de forêts, sur les planèzes basaltiques et les monts du Cantal.

L'association "LES CRAMPONS DU MURGAT" oeuvre localement depuis quelques années pour la restauration de chemins de randonnées. Elle est heureuse de vous accueillir et vous souhaite

BONNES BALADES !





LE ROCHER
(P.D.I.P.R.)
L = 18 km D+ = 485 m

Départ **devant le panneau d'accueil** situé au bord de la RD 990. Prendre la voie montant dans le bourg puis la ruelle vers la droite et, à l'intersection, redescendre vers la RD. Suivre la RD jusqu'au chemin à droite après le cimetière. Suivre le chemin en bordure des pâtures (prudence dans les pavés !), puis dans les bois jusqu'à la rivière. Traverser **l'Embène** (passerelle) puis, à gauche, suivre le chemin qui monte à **Celles** (manoir).

À droite, suivre la route en montant jusqu'à la carrière (belles échappées sur le site de Carlat). Après la carrière continuer vers la droite, jusqu'à **Lachau** (manoir).

Prendre à gauche la route départementale (prudence !) sur environ 500 m. Franchir la chicane à droite et monter en longeant la clôture jusqu'à la chicane au pied d'un grand arbre. Prendre à gauche l'ancien chemin : panorama sur les monts du Cantal et le site de Carlat. À la sortie du chemin suivre la haie à droite en descendant jusqu'à la chicane et rejoindre le chemin qui monte jusqu'à la route de Cabrieu. A droite prendre le chemin qui mène à **La Montagne** et le suivre sur environ 500 m jusqu'au col.

Après la chicane, suivre le bord de parcelle à l'amont jusqu'aux arbres, puis descendre jusqu'à l'angle. Continuer à gauche jusqu'à la chicane puis à **La Gane**.

Traverser la première route (RD 8) puis longer à droite la RD 990 sur l'aire d'arrêt (Prudence !). Traverser la RD puis suivre le chemin qui, d'abord à plat, puis en montant, mène à la ferme.

Après la ferme, prendre la route vers la droite et la suivre vers le village de **Puybasset**, jusqu'au virage. Prendre le chemin à gauche sur environ 600 m (chicanes) jusqu'à un gros chêne. Franchir le talus puis longer la clôture jusqu'à la route (chicane) qu'on suit jusqu'au village de **Cazolat**.

Traverser le village de Cazolat. Suivre le chemin jusqu'au ruisseau puis monter jusqu'au village de **Lasportes**. A la sortie du village, suivre le chemin à droite en direction d'un pylône. Prendre à gauche vers le bas le chemin qui rejoint la route. Suivre la route jusqu'au bourg de **St-Etienne-de-Carlat**.

Traverser le bourg et devant l'église prendre la route en direction du cimetière. Traverser le ruisseau, puis continuer jusqu'au lieu-dit **La grange d'Hugot**. Prendre à gauche le chemin qui mène à **Caizac**.

Dans le village, prendre la route qui descend au ruisseau puis jusqu'à la grange. Prendre le chemin qui longe la grange et le suivre jusqu'à **la grange du Suc** située après le bois de sapins. Continuer jusqu'au carrefour du chemin d'Embarre. Prendre à gauche le chemin qui mène au pied du **Rocher de Carlat**.

Passer devant le château d'eau, puis tourner à droite et suivre le chemin qui ramène dans **le bourg**.



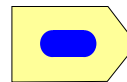
LE CHEMIN DES MANOIRS
(P.D.I.P.R.)
L = 8,9 km D+ = 370 m

Départ **devant le panneau d'accueil** situé au bord de la RD 990. Prendre la voie montant dans le bourg puis la ruelle sous l'école vers la gauche jusqu'à la voie qui monte au **Rocher de Carlat**. Prendre le chemin derrière le Rocher qui suit le pied de la falaise et, au bout de ce chemin, descendre dans le bois. En bas du talus, prendre à gauche le chemin qui descend jusqu'à la route départementale. Suivre à droite l'accotement sur environ 150 m (prudence !).

Traverser la route et suivre le chemin qui descend jusqu'à la rivière. Traverser **l'Embène** et prendre à gauche le chemin qui monte jusqu'au village de **Feneyrols**. Traverser le village jusqu'au carrefour de la route départementale. Prendre à gauche (prudence !) jusqu'à la piste qu'on prend à droite en montant. Continuer par le chemin jusqu'à une bifurcation où on prend à gauche : franchir la chicane et suivre les flèches. Longer les parcelles en montant vers la crête. Suivre l'ancien chemin sur la crête (beau panorama sur le Rocher de Carlat et le massif cantalien) jusqu'à un grand arbre. Longer ensuite la clôture en descendant vers la droite jusqu'à la route départementale.

Vers la gauche, suivre la route jusqu'au manoir de **Lachau** (prudence !) . Prendre la route à droite (beau panorama sur le site de Carlat et les monts du Cantal !) jusqu'à la carrière, puis dans les bois jusqu'à **Celles** (manoir). A l'entrée du village, prendre le chemin qui part à gauche avant la première maison. Suivre ce chemin jusqu'à **l'Embène** qu'on franchit par une passerelle.

Prendre le chemin encaissé situé en face de la passerelle et le suivre en montant à travers bois puis le long des pâtures jusqu'à la route départementale (belles vues sur Carlat !). Retour au point de départ par la route départementale (prudence !).



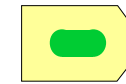
LE CHEMIN DE COLETTE
L = 1 km D += 140 m

Le chemin de Colette est une **variante du "Chemin des manoirs"** qui relie au plus court le bourg de Carlat à Celles.

Départ de la grange située à l'entrée ouest de Carlat.

Prendre la petite route descendant vers la station d'épuration au dessous de la grange et la suivre sur environ 200 m jusqu'à une chicane. Franchir la chicane puis suivre le bord de la parcelle jusqu'à une deuxième chicane située à l'aval de la pâture en bordure du bois. Rejoindre le chemin sous la chicane (attention aux chevilles dans le pierrier...), puis le suivre sur quelques dizaines de mètres jusqu'à une troisième chicane.

Continuer sur le sentier qui mène jusqu'à la rivière **"L'Embène"** qu'on suit vers l'aval jusqu'à la passerelle où l'on rejoint le "Chemin des manoirs".



D'EMBENE EN RASTHENE
L = 13 km D+ = 370 m

Départ **devant le panneau d'accueil** situé au bord de la RD 990. Prendre la voie montant dans le bourg puis la ruelle vers la droite. Prendre la voie montant à gauche en direction du **Rocher de Carlat** jusqu'à l'intersection. Prendre le chemin à droite.

A la route, prendre le chemin en face (on passe au début derrière une maison) et le suivre jusqu'à la route de **Juzelles**. Monter à gauche jusqu'aux maisons. Continuer tout droit. A l'intersection, prendre à gauche le chemin qui longe le haut du coteau, puis rejoint un carrefour (grande **croix blanche**). Continuer tout droit jusqu'au **buron de Caizac** puis jusqu'à la ferme de **La Calsade**.

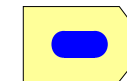
Prendre à droite le chemin qui longe les bâtiments jusqu'à la bifurcation. Suivre à gauche le chemin qui descend au village de **Loubéjac**. Traverser la route départementale (prudence !) puis, vers la droite, suivre l'accotement jusqu'à la sortie du virage. S'engager dans le chemin qui descend au ruisseau et monter jusqu'à la route du **Montat**.

Prendre la route vers la gauche et la suivre jusqu'au village. A la sortie du village prendre le chemin à droite jusqu'au passage inférieur (boviduc) qui permet de franchir la route départementale. A la sortie de l'ouvrage, monter à droite jusqu'au virage puis à gauche jusqu'aux arbres. Suivre le chemin qui monte jusqu'à une petite route puis à gauche jusqu'à la **croix blanche** déjà rencontrée.

Continuer tout droit. Après 200 m sur le plat, descente vers **Caizac** (prudence !) jusqu'à la grange. Prendre à gauche le chemin qui longe la grange puis le suivre quasiment à plat jusqu'à la **grange du Suc**, située après le bois de sapins.

Continuer jusqu'au carrefour du chemin d'Embarre. Prendre à gauche le chemin qui mène au pied du **Rocher de Carlat**.

Passer devant le château d'eau, puis tourner à droite et suivre le chemin qui ramène dans **le bourg**.



LE CHEMIN DU SUC
L = 7 km D+ = 200 m

Départ **devant le panneau d'accueil** situé au bord de la RD 990. Prendre la voie montant dans le bourg puis la ruelle vers la droite. Prendre la voie montant à gauche en direction du **Rocher de Carlat** jusqu'à l'intersection. Prendre le chemin à droite.

A la route, prendre le chemin en face (on passe au début derrière une maison) et le suivre jusqu'à la route de **Juzelles**. Monter à gauche jusqu'aux maisons. Continuer tout droit. A l'intersection, prendre à gauche le chemin qui longe le haut du coteau puis rejoint un carrefour (grande **croix blanche**).

Prendre le chemin à gauche. Descente (prudence !) vers **Caizac** jusqu'à la grange. Prendre à gauche le chemin qui longe la grange puis le suivre quasiment à plat jusqu'à la **grange du Suc**, située après le bois de sapins.

Continuer jusqu'au carrefour du chemin d'Embarre. Prendre à gauche le chemin qui mène au pied du **Rocher de Carlat**.

Passer devant le château d'eau, puis tourner à droite et suivre le chemin qui ramène dans **le bourg**.